FRC 1229

AVIS

A

MES CONCITOYENS.

Janvier 1789.

AVIS
A MES CONCITOYENS.

Braves & généreux Dauphinois, à peine l'aurore du bonheur commence à luire sur vos têtes ; & le démon de la discorde s'efforce d'abattre le monument, élevé par votre prudence sur les ruines du despotisme ministériel !

Abandonnerez-vous, en un instant, vos succès & votre gloire ? Ne serez-vous plus dignes d'être les oracles & les modeles des provinces, qui ambitionnoient de s'unir à votre constitution ? Souffrirez-vous qu'un blâme universel flétrisse les éloges que l'Europe avoit donnés à votre conduite ? Les dissensions, que des hommes inquiets se plaisent à jetter parmi vous, deviendront-elles le germe fatal de la ruine d'un empire, dont vous avez été les plus fermes soutiens ?

Oh ! mes concitoyens, daignez écouter la voix d'un homme aussi passionné que vous l'êtes vous-mêmes, pour les grands intérêts de la patrie. Songez que

vous ne ſerez forts qu'*en réuniſſant conſtamment les forces de tous* ! Songez que vous avez beſoin de l'être, juſqu'à ce que la France entiere, d'accord avec le pere d'un peuple qui l'adore, ait regénéré ſa propre conſtitution ; qu'elle ait affermi ſur des baſes immuables la félicité publique ; élevé un rempart autour de la liberté civile ; & banni pour jamais les atteintes du pouvoir arbitraire ! Songez que la plus étroite UNION peut ſeule vous procurer ces avantages ineſtimables ; & que ſi vous ceſſez d'être *unis*, il faut vous réſoudre à ramper & périr *eſclaves* !

Eſclaves ſous un Roi, qui ne veut régner que ſur des hommes libres ! . . . . Quelle humiliante perſpective ! Ah ! ſi la crainte des maux à venir ne vous fait pas trembler d'effroi ; ſi vous ne redoutez plus la verge de fer d'un Louis XI, & la deſpotique fierté d'un *Cardinal de Richelieu*, que du moins le ſouvenir des maux paſſés vous ſerve de leçon & d'égide !

Avez-vous calculé, vertueux concitoyens, le nombre de victimes, la plupart innocentes, enfermées depuis deux ſiecles dans les ſombres cachots de la baſtille, ou qui ont diſparu dans d'au-

tres maisons de force ? = Avez-vous calculé le nombre innombrable de *lettres de cachet* distribuées dans le royaume, depuis deux siecles ? = Avez-vous calculé les progrès scandaleux des dépenses, ou plutôt des profusions publiques, depuis la même époque ? Avez-vous calculé le produit successif des accroissements sur la *taille*, de la *capitation*, des *vingtiemes*, de l'*augmentation* des droits sur les *consommations* & sur les *marchandises*, du *contrôle* & autres droits *bursaux*, des 2, 4, 6, 8 & 10 *sols par livre*, & d'une foule d'autres impôts, variés sous une infinité de formes, tous inconnus sous le regne du bon Henri ? = Connoissez-vous bien la *dette nationale*, qui s'est prodigieusement accrue, malgré tant de ressources qui auroient dû l'amortir ou la restraindre ? = Avez-vous enfin sondé la profondeur effrayante de cet incalculable *déficit*, ouvrage de quatre années de paix, & de la punissable administration du plus hardi des déprédateurs ?

D'où procedent tous ces abus, toutes ces vexations, tous ces ravages fiscaux, qui ont mis le plus beau royaume de l'Europe à deux doigts de sa perte ? N'est-ce pas de l'attention qu'ont eue tous

les miniſtres, depuis le regne du trop fameux *Cardinal*, d'avilir la nation, & de lui faire perdre juſqu'au ſentiment de ſes forces, en refuſant de convoquer les Etats-Généraux ? N'eſt-ce pas de la compoſition abuſive des Etats provinciaux, ſubſiſtants, & de leur impardonnable négligence à maintenir & réclamer les droits de la nation entiere ? N'eſt-ce pas, il faut le dire, de l'intérêt qu'ont eu les grands ſeigneurs, & pluſieurs membres des deux premiers ordres, de laiſſer languir les *communes* dans un état d'abrutiſſement, pour rejetter ſur elles tout le poids des charges publiques ; tandis qu'ils profitoient excluſivement pour eux-mêmes, des graces & des bienfaits de la cour ?

Il s'agit maintenant de porter un remede efficace à tant de maux ; & d'unir le zele, les efforts de tous les hommes, ſans paſſions & ſans préjugés, à ceux du vertueux *reſtaurateur* de la France. = Quel eſt, parmi vous, dignes concitoyens, celui qui n'a pas la noble ambition de concourir, de tout ſon pouvoir, à cette révolution ſi déſirée ? Quel eſt celui, qui n'aura pas le courage de ſe dévouer à des ſacrifices, malheureuſe-

ment néceſſaires, pour acquerir la certitude d'un avenir plus heureux ? S'il en eſt un qu'il oſe ſe montrer, & que l'indignation générale ſoit le ſalaire de ſa honteuſe défection !

Ecouterez-vous, après cela, les inſinuations perfides d'un petit nombre d'intrigants audacieux, qui voudroient vous forcer à abdiquer vos principes, pour vous replonger, ou dans une flétriſſante anarchie, ou dans le torrent des abus, dont vous avez à peine interrompu le cours ?

Suivez leur marche, chers concitoyens; obſervez leurs contradictions ; & n'oubliez pas de ſonder les replis ténébreux de leur cœur. Alors vous vous armerez contr'eux d'une ſalutaire défiance ; alors vous ſentirez combien il vous importe de reſter *unis*, pour déconcerter leurs ſiniſtres projets.

Les uns, inconſéquents & frivoles, ſont déjà las d'un régime, que vous n'avez admis qu'avec la plus profonde réflexion. Soit par inconſtance, ſoit par inſubordination, ils provoquent une nouvelle aſſemblée *des trois ordres*, dans l'unique objet de ſe procurer un ſpecta-

cle, en excitant & mettant aux priſes toutes les paſſions humaines.

D'autres ſacrifiant ſans pudeur, l'intérêt public à de petits intérêts particuliers ou à leur amour-propre bleſſé, oſent vous propoſer d'effacer, dans votre nouveau réglement, préciſement tout ce qui conſtitue votre ſûreté & votre force.

D'autres, plus hardis, mais moins dangereux, voudroient renverſer & détruire en entier cette conſtitution, qui a excité à juſte titre, l'admiration des nationaux & des étrangers, pour y ſubſtituer, (le croirez-vous, CONCITOYENS?) le *pouvoir arbitraire* & tous les déſordres de l'ancienne adminiſtration.

D'autres, enfin, ſe bornent à cenſurer le mandat, donné à vos députés aux Etats Généraux: ils s'attachent à deux diſpoſitions (qu'on eût pu mitiger) pour blâmer ſans meſure & la forme & le fond: à peine font-ils grace au déſir ſincere, que vos repréſentants ont ſi noblement exprimé, de voir fleurir l'empire François, ſous une *conſtitution* plus heureuſe.

Dites aux *premiers*, qu'il n'appartient pas à des têtes légeres de juger du mérite d'un *plan d'états*, fruit des méditations de la plus ſaine partie des trois

ordres ; qui a reçu l'honorable ſanction du monarque ; & dont tant de plumes ont déjà célébré la ſageſſe. Apprenez-leur que toute loi doit être ſacrée pour les citoyens, qui s'y ſont volontairement ſoumis ; qu'il faut laiſſer à une longue expérience le ſoin d'en éclairer les défauts ; & qu'au bout d'un certain période, on pourra ſatisfaire leur impatience, en tâchant d'atteindre, s'il eſt poſſible, à une perfection toujours déſirable.

Dites aux *ſeconds*, que le Tiers-état avoit aſſez long-temps langui dans l'abjection & l'oppreſſion ; qu'en remettant cette claſſe, utile & nombreuſe, en poſſeſſion de ſes impreſcriptibles droits, on ne pouvoit lui refuſer ni une *égalité* de ſuffrages, ni la faculté de voter, conjointement & *par tête*, avec les deux premiers ordres, ſur leurs intérêts communs ; & que le Tiers-état n'auroit jamais donné les mains à la régénération de nos Etats-provinciaux, s'il n'eût acquis la certitude de voir diſparoître le régime abuſif des anciens.

Renvoyez les troiſiemes *en Turquie* ; ils ſont nés pour l'eſclavage, dès qu'ils s'en déclarent les fauteurs.

Apprenez enfin aux *quatriemes*, que lorſqu'une Province a choiſi ſes repréſentants, elle doit ſe repoſer ſur leur prudence & leur honnêteté, du ſoin de diriger tous les actes d'adminiſtration qu'elle leur a confiés ; qu'avec les intentions les plus pures, il leur ſeroit impoſſible de ſatisfaire tous les goûts & toutes les prétentions ; que la prudence humaine ne pouvant ni tout prévoir ni remédier à tout, on ne peut leur faire ſérieuſement le reproche de s'être conformés à l'un des principes conſtitutifs, que les trois Ordres du Dauphiné ont adoptés pour eux-mêmes ; qu'au ſurplus, en excuſant la cenſure de ceux, qui n'ont pas apprécié les motifs du *mandat* donné à nos Députés aux Etats-Généraux, on doit être juſtement revolté contre ceux qui, après avoir eu la baſſeſſe d'y applaudir, contre leur conſcience, ſe font un mérite de n'avoir pas oſé le contredire.

Vous connoiſſez à préſent, chers concitoyens, les ennemis ſecrets, que vous avez à combattre, & qui, ſans ſe concilier entr'eux, tendent au même but ;

celui de briſer, parmi nous, les liens de la *concorde*.

Défiez-vous ſur-tout de ces apôtres qui changent de ton, de langage & de phyſionomie, ſelon les circonſtances ; ſerpents adroits & ſouples, lorſqu'ils eſperent des faveurs ; convulſionaires fougueux, lorſqu'ils ſont démaſqués.

Défiez-vous de ces lâches incendiaires, qui préſentent la flamme & le fer à de nouveaux BRUTUS, & qui, dans l'excès de leur délire, voudroient armer 300,000 mille citoyens contre 24 millions.

Défiez-vous de ces hommes altiers, qui conſpirent aujourd'hui contre le repos de la patrie, afin de ſe venger de ce qu'ils n'ont pas été honorés du ſuffrage de leurs concitoyens, *pour la députation aux Etats-Généraux*, & dont toute la conduite prouve qu'ils étoient peu dignes de défendre la cauſe nationale.

Défiez-vous de ce petit nombre de féodaux ſourcilleux, qui, fatigués de la moindre contradiction, redoutent la préſence des *artiſans d'écritures*, à qui le Dauphiné doit la mémorable délibération de Vizille, & le plan de ſes nouveaux Etats, & à qui la France entiere eſt, en partie, redevable de la proſcri-

ption des Edits du 8 mai 1788 : — qui se plaignent de ce que leurs motions ont été *huées* dans la premiere assemblée des Etats ; sans pouvoir citer aucune motion utile & juste (1) qui ait été rejettée ou méprisée ; — qui présentent comme un *sacrifice* le retour nécessaire à la transaction de 1554 ; — qui ont la bonhommie de regretter les *droits & prérogatives*, en vertu desquels les deux premiers ordres jouissoient d'*une grande* PRÉPONDERANCE dans les anciens Etats ; qui, pour maintenir un juste équilibre entre les Ordres, voudroient aujourd'hui créer une *chambre des communes*, essentiellement composée de leurs FERMIERS ; & qui présentent l'exclusion de ces mêmes fermiers comme un attentat à leurs privileges.

Défiez-vous de ces insensés détracteurs du Tiers-état, qui osent lui prêter l'intention d'attaquer l'existence & les prérogatives d'un tribunal auguste, à qui il a donné des preuves si touchantes de son amour, de son respect & de sa recon-

(1) On ne sauroit placer dans cette classe la résistance de quelques privilégiés à la contribution, pour les *Ponts & Chaussées*, sous le prétexte, injuste & absurde, que leur soumission ne doit s'étendre qu'à la confection & entretien des *grandes routes*.

noiſſance ; — qui lui reprochent de vouloir attenter *à toutes les propriétés*, au moment même où il vient de les GARANTIR expreſſément par le mandat de ſes députés à l'aſſemblée nationnale.

Défiez-vous en même temps, non de ces prétendus *tribuns* du peuple, qui ont le malheur de déplaire aux *Brutus* du ſiecle ; mais de quelques têtes exaltées qui nuiſent à la cauſe du Tiers-Etat par des déclamations offenſantes, par des prétentions déſordonnées, & par des ſyſtêmes inadmiſſibles dans une monarchie ; qui confondent les droits les mieux établis (1) avec les *abus*, dont leur ordre ſe borne à demander la réforme ; qui, épris d'un fantôme idéal d'*égalité*, & enhardis par les déclarations franches & généreuſes des privilégiés du plus haut rang, ſe perſuadent qu'il ne reſte plus qu'à abolir tous les privileges, ſans diſtinction.

Ces opinions, chers concitoyens, n'appartiennent point à la ſaine portion du Tiers-Etat: pour vous en convaincre,

(1) *Exemple*, les rentes ſeigneuriales dont le rachat ne pourroit être admis que du libre *conſentement* des propriétaires, & en payant la légitime valeur, tant des *rentes* que de la *directe*.

parcourez le verbal de la derniere assemblée ; suivez les motions admises ou rejettées ; voyez s'il renferme une seule délibération, contraire aux regles de la plus exacte justice ; réfléchissez sur l'*addition* au mandat des députés aux Etats-Généraux ; & convenez qu'elle est l'expression naïve des principes d'équité que vous portez dans vos cœurs.

De quoi s'agit-il donc, citoyens de tous les ordres? de nous rapprocher & de nous entendre, de rester fideles à notre constitution ; de ne pas souffrir qu'elle soit impunément violée (1) ; de maintenir parmi nous une union fondée sur l'estime & la confiance réciproques ; de nous jurer l'amitié que se doivent des freres ; d'écarter respectivement toutes prétentions qui pourroient la blesser ; de composer de nos forces un faisceau indestructible ; & de les faire servir à repousser de concert les ennemis du dedans, les ennemis du dehors.

C'est avec ces dispositions que nous

(1) Il est cependant juste de prendre des tempéraments pour faire cesser les plaintes fondées des nouveaux nobles, à qui les anciens ont refusé, sans motifs légitimes, une *représentation* effective.

devons continuer de paroître dans nos Etats, conquis au ſein de l'infortune : ce ſont ces mêmes diſpoſitions que nos députés doivent porter dans la majeſtueuſe aſſemblée de la nation françaiſe.

Quelle gloire pour vous, DAUPHINOIS, ſi après avoir offert aux provinces, qui compoſent notre patrie commune, un grand modele d'adminiſtration intérieure, elles ſont jalouſes d'imiter votre déſintéreſſement & votre loyauté ! Quelle gloire de contribuer, par vos efforts réunis, à faire oublier à la France ſes malheurs ; à conſolider la dette nationale ; à raſſurer les créanciers de l'Etat, & à poſer les baſes durables de la félicité de l'empire !

Citoyens des deux premiers ordres, daignez conſidérer que les gens du Tiers-Etat ont, comme *hommes*, leurs droits & leurs prérogatives ; ils reſpectent vos *propriétés* légitimes : ils ne vous diſputent ni les rangs, ni les honneurs & les prééminences ; ils ne vous envieroient pas même vos exemptions *pécuniaires*, s'ils pouvoient ſeuls ſupporter le fardeau des charges publiques, comme ils les ont ſupportées ſi long-temps, preſque

en entier, ſans murmures : mais ce n'eſt point pour eux-mêmes qu'ils vous invitent à en faire le ſacrifice : c'eſt *à l'Etat* que vous le devez, & qui en profitera, pour faire face à ſes beſoins : leur ſort ne ſera point allégé par une répartition plus équitable des impôts; puiſqu'il exiſte un *déficit* que vos contributions particulieres ne ſauroient combler.

Gravez dans votre cœur ce mot, à jamais mémorable, d'un loyal gentilhomme (*) : » Que m'importe d'être » membre d'un ordre *diſtinctif*, dans » une nation *avilie & dégradée* » ? Prévenez, il en eſt temps, cette dégradation qui nous forceroit à rougir du nom français.

Songez, que ſi le Tiers-Etat ne peut rien ſans vous, vous ne pouvez rien ſans lui; qu'il eſt comme vous, intéreſſé à ſauver l'honneur de la Nation, à raffermir ſon crédit, & à obtenir une honorable conſtitution; que loin d'affoiblir vos forces, vous les augmenterez, en profitant de l'appui qu'il vous offre; mais que pour prix de ſes travaux, pour récompenſe de ſon généreux dévoue-

(*) Le Comte *de Kerſaint.*

ment à la patrie, il a mérité d'obtenir dans les aſſemblées nationales, une repréſentation *égale* à la vôtre ; & qu'il ſeroit impoſſible aux trois Ordres d'opérer le bien, ſi les deux premiers s'obſtinoient à vouloir iſoler leurs intérêts, comme leurs penſées.

Ainſi donc, oh ! mes chers Concitoyens, unité de vues, de principes & de ſentiments patriotiques ; voilà d'où dépend notre bonheur & celui de la France. Banniſſez tout ce qui pourroit altérer cette précieuſe *union*, ſans laquelle vous perdez pour toujours, la conſidération qui vous eſt acquiſe.